



Max-sur-Zenne : l'avant-projet définitif est approuvé par la Région et par la Ville

L'avenir du Parc Maximilien et de son quartier environnant sont un enjeu essentiel pour la Ville de Bruxelles comme pour la Région. Près de 25 millions d'euros y seront investis dans le cadre du Contrat de Renovation Urbaine Maximilien-Vergote. Un plan de rénovation et d'investissement avec un objectif clair : offrir aux habitants du quartier Nord un coin de ville où seront privilégiés les espaces de détente, la nature et la mobilité douce. Cet avant-projet est désormais validé par le Collège de la Ville de Bruxelles et le Gouvernement Bruxellois. Il entre donc dans sa dernière ligne droite avant le dépôt du permis d'urbanisme !

Le projet Max-sur-Zenne prévoit la rénovation du parc Maximilien avec comme nouvelle colonne vertébrale, la mise à ciel ouvert de la Senne sur 650m. Le long du cours d'eau, le pertuis d'origine sera préservé et transformé en une longue promenade partant de l'actuelle Ferme Maximilien jusqu'au bassin Vergote. A côté d'un accroissement des espaces verts et de la biodiversité, les équipements sportifs et ludiques seront augmentés et diversifiés afin de répondre aux besoins d'un plus large éventail de publics, avec une attention particulière pour les jeunes femmes, les personnes plus âgées et la sécurité de toutes et tous. L'actuelle ferme Maximilien sera déplacée à proximité des logements du Foyer Laekenois afin d'activer le socle de la dalle et d'encore d'avantage s'ouvrir sur le quartier.

Ce projet, piloté par Bruxelles environnement en étroite collaboration avec la Ville de Bruxelles et Bruxelles mobilité, a été alimenté par un processus participatif : plusieurs centaines de personnes ont été interrogées dans les rues du quartier Nord afin que Max-sur-Zenne réponde au mieux à leurs besoins et à leur vision de l'avenir du quartier. Des ambitions que la Ville de Bruxelles porte également à travers la zone Héliport-Anvers, elle-même dotée de son propre Contrat de Quartier Durable.

Pour le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Philippe Close :

« Dans le cadre du plan de réaménagement global du quartier nord et avec la participation des habitants nous voulons inscrire ce quartier dans notre vision de la ville à 10 minutes : c'est à dire de mettre à disposition de nos habitants des espaces verts, des maisons de jeunes, de nouveaux logements, des transports publics, de centres sportifs, des crèches et des écoles. C'est un des plus gros projets de réaménagement de la ville et nous tenons bien le mener main dans la main avec la participation des habitants dans le cadre du contrat de quartier qui nous lie ».

Pour Alain Maron, Ministre bruxellois de l'Environnement : « Ce projet s'inscrit pleinement dans les initiatives qui sont prises par le Gouvernement bruxellois afin de redonner droit de cité à la nature et en particulier à notre rivière, la Senne. L'ambition est de réconcilier nature et ville, pour faire face aux effets du changement climatique – canicules, inondations, déclin de la biodiversité - et favoriser la santé et le bien-être des Bruxellois·e·s. La crise du Covid-19 a encore mis en exergue le rôle vital que jouent les parcs et espaces verts dans notre ville et ce, pour tous les publics, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, riverains et visiteurs, ... ».

Porte-parole du Bourgmestre, Philippe Close : Wafaa Hammich- 0484870661-
wafaa.hammich@brucity.be

Porte-parole du Ministre Alain Maron : Simon Vandamme – 0479 66 03 23 –
svandamme@gov.brussels